



COMMUNIQUE DE PRESSE

Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

D'ici à la fin 2019, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées se dotera d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui viendra remplacer les Plans d'Urbanisme Communaux. Pour élaborer ce document d'urbanisme majeur, la concertation avec les habitants et acteurs du territoire est d'ores et déjà lancée.

Dès février 2016, la concertation est ouverte avec trois dispositifs qui seront maintenus en permanence pendant les 3 ans du processus :

- **Des registres de concertation** sont mis à disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, Hôtel de France, 2 place Royale à PAU et dans chaque mairie des communes membres, aux heures et jours habituels d'ouverture.
- **La possibilité d'écrire** un courrier au Président de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées à l'adresse suivante : Hôtel de France, 2 place Royale 64000 PAU cedex et aux maires des communes membres*.

Ou par courriel à concertation.plui@agglo-pau.fr

- **Le dépôt d'information et de documents utiles** sur www.agglo-pau.fr

La concertation accompagnera tout le processus d'élaboration du PLUi, s'adaptera et s'intensifiera à mesure qu'avancera le projet.

* Artigueloutan, Billère, Bizanos, Gan, Gelos, Idron, Jurançon, Lée, Lescar, Lons, Mazères-Lezons, Ousse, Pau, Sendets

Merci de bien vouloir diffuser cette information dans vos prochaines éditions.

Contact :
Isabelle Deluga
Attachée de presse au cabinet du Maire-Président
i.deluga@agglo-pau.fr
Tél. 05 59 27 85 80